

**Invitation presse  
Signature de la Charte Romain Jacob  
Finistère  
11 Mars 26**

**A l' EHPAD de Keraudren , 160 rue Ernestine de Trémaudan 29200 Brest**

- **12h15 : signatures des chartes, en présence de chaque signataire et Pascal Jacob, président d'Handidactique et de la Charte Romain Jacob**
- **12h30 : Point presse en présence de Pascal Jacob**

**Communiqué de presse**

**UNE CHARTE POUR AMELIORER L'ACCES A LA SANTE DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP**

Les acteurs sociaux, médico-sociaux, sanitaires du département des Côtes d'Armor signeront ce 6 octobre prochain la charte Romain Jacob, en présence de Pascal Jacob, président de l'association Handidactique. Ils affirment ainsi leur engagement pour améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes vivant avec un handicap, qui se traduit par différentes actions portées à l'échelle nationale, régionale et départementale.

➤ **L'association Handidactique**

Elle a pour but le conseil, la conception, la réalisation et le soutien de projets pédagogiques visant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec un handicap et des personnes qui interagissent avec elles.

L'association réfléchit, depuis 2013, à la demande de Mme Marie-Arlette Carlotti, alors ministre déléguée aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, aux suites possibles de la loi du 11 février 2005 sur la Citoyenneté des personnes handicapées.

Elle s'appuie sur plusieurs outils :

- La charte Romain Jacob,
- Le baromètre handifaction,
- La mise en place de comités départementaux

## ➤ La Charte Romain Jacob

Rédigée par et pour des personnes vivant avec un handicap en 2014, la charte Romain Jacob repose sur 12 pistes d'amélioration de l'accès aux soins pour les personnes vivant avec un handicap, portant à la fois sur l'accès à la santé, le rôle de l'accompagnant, la valorisation de la personne vivant avec un handicap et l'écoute de ses besoins, l'accès aux technologies de l'information...

### Les 12 engagements de la Charte Romain Jacob

1. Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même
2. Valoriser l'accompagnement
3. Exprimer les besoins
4. Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap
5. Construire une culture professionnelle commune
6. Coordonner le parcours de santé
7. Organiser l'accès aux soins et à la prévention
8. Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires
9. Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement
10. Améliorer la réponse aux urgences médicales
11. Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication
12. Mettre en œuvre et évaluer la présente charte

Approuvée par de nombreux signataires, de la Présidence de la République aux organisations du soin et de l'accompagnement, cette charte s'inscrit dans les orientations des politiques publiques en faveur de l'insertion sociale et de la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap.

### 2 signataires s'engagent dans le Finistère

Toul Ar C'Hoat, Châteaulin	<b>Accompagnement, suivi et scolarisation des enfants et adolescents souffrant de troubles épileptiques</b>
<b>Polyclinique de Keraudren, Brest</b>	MCO
<b>DomusVi</b>	Accompagnement à domicile pour personnes âgées et personnes vivant avec un handicap
<b>L'Adapt</b>	Accompagnement des personnes vivant avec un handicap
<b>Kerampir</b>	SSR et EHPAD
<b>EHPADS direction commune du Centre</b>	Plougouven , Ehpad du Haut Léon , Mont Le Roux Huelgoat, Résidence Saint Michel Plougourvest ,Ehpad Ker Dudi Trébivan

<b>Hospitalier des Pays de Morlaix</b>	
<b>UBO</b>	Université de Bretagne Ouest

### ➤ **Le baromètre Handifaction**

Créé par l'association Handidactique, le baromètre de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap est aujourd'hui porté par l'Assurance Maladie. Il est élaboré à l'aide d'un questionnaire anonyme, complété par les personnes concernées et/ou leurs aidants, qui permet d'évaluer leur niveau d'accès aux soins et d'identifier les améliorations possibles.

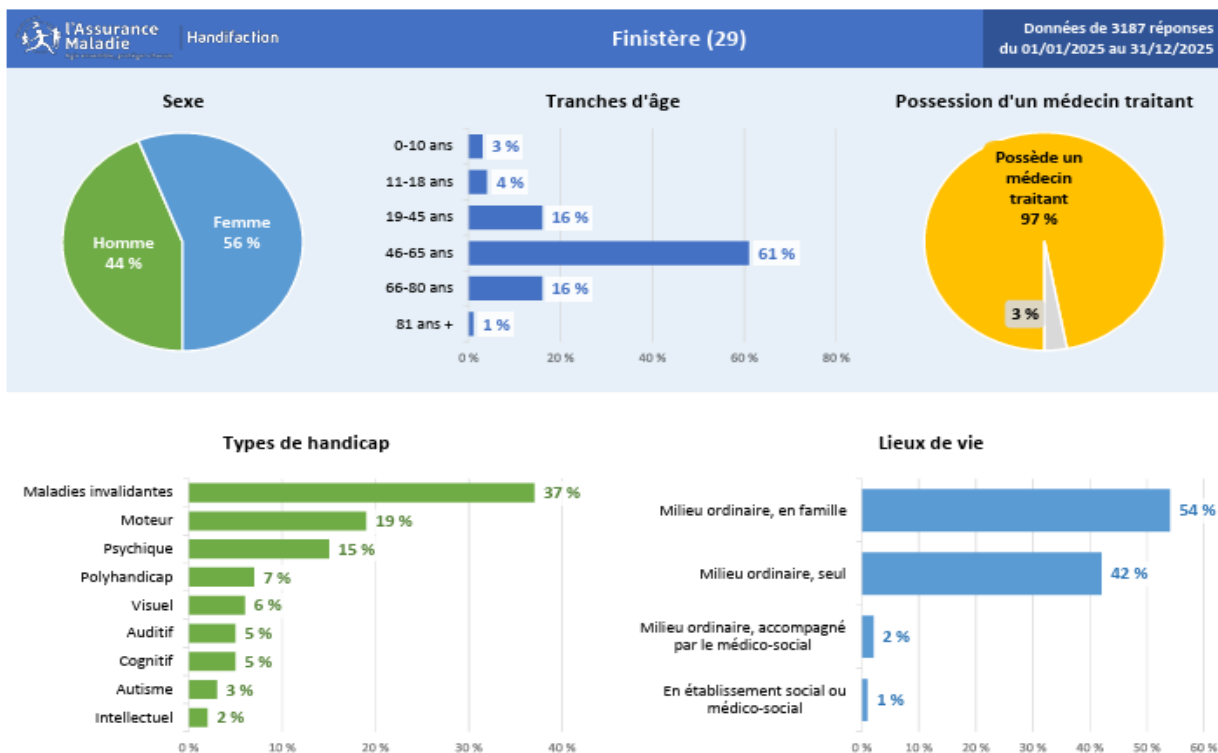
L'outil est accessible sur internet ou via une application **Handifaction** téléchargeable sur le téléphone.



Les résultats du baromètre permettent de disposer d'un état des lieux clair et complet de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en France.

Les résultats sont disponibles chaque trimestre, à l'échelle nationale, régionale et départementale.

Pour illustrer ci-après les résultats pour du Finistère (Résultats France entière : 27% des répondants n'ont pas pu accéder aux soins dont ils avaient besoin) :



## Les Comités départementaux

Les comités départementaux sont déployés par l'association afin de promouvoir son action au plus près des territoires. Leurs missions sont les suivantes :

- Déployer la Charte Romain Jacob dans les territoires,
- Déployer les progrès dans tous les lieux de soin et d'accompagnement,
- Faire connaître le questionnaire Handifaction auprès des personnes vivant avec un handicap (dans leur lieu de vie et de soin)
- Diffuser à tous les acteurs de la santé et de l'accompagnement du département les résultats trimestriels du baromètre Handifaction
- Faire de la sensibilisation/formation auprès des professionnels de santé, étudiants, référents handicap

### ➤ Le Comité du Finistère

Installé en septembre 23, il est composé d'environ 25 membres issus de structures sociales, sanitaires et médico-sociales ainsi que l'ARS, le Conseil départemental, la CPAM, la MDPH, représentants des usagers.

Le comité s'est donné une feuille de route des actions prioritaires à engager sur 2025/2026 :



Conseil Départemental de la Charte Romain Jacob

## Handidactique

- Valoriser les actions engagées sur le département afin de les identifier, de les faire connaître, de les déployer, d'en mesurer l'impact ,
- Proposer des actions de sensibilisation et de formation aux professionnels de santé sur les difficultés d'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap,
- Proposer des actions de sensibilisation et de formation auprès des étudiants
- Sensibiliser les élus des territoires à cette question d'accès à la santé

Il est animé par Michel MOGAN , délégué départemental Handidactique et Sylviane PEUDENIER

Contact :

Michel MOGAN délégué départemental Handidactique – [michel.mogan@ildys.org](mailto:michel.mogan@ildys.org)